



Huissiers de justice mandaté par opérateur téléphonique

Par **Titusjeton**, le **01/04/2019** à **23:34**

Bonjour,

Je viens de recevoir un mail concernant un huissier de justice mandaté par Bouygues-Télécom. Est-ce que le mail est valable ?

Merci de votre réponse.

Par **morobar**, le **02/04/2019** à **07:56**

Bonjour,

Inutile de poser 10 fois la question.

Le mail est parfaitement valable, mais dans le cadre d'une recherche de solution amiable. Après vous passerez au papier bleu, beaucoup moins amiable.

Par **Titusjeton**, le **02/04/2019** à **08:08**

Bonjour voila j'explique un peux mieux j'ai voulu prendre un abonnement mobile en 2018 a Bouygues,j ai été informé par le magasin bouygues que j'étais fiché mais il ne m'ont pas dis si c'est eux ou orange,donc j'ai contacté pour être certain GEI PREVENTEL en février gie préventel et Gie Préventel ma confirmé que je suis fiché depuis 2016 Bouygues ma envoyé

un courrier précisant que j'étais fiché et aujourd'hui je reçois un mail de l'huissier de justice alors que faire
Merci

Par **amajuris**, le **02/04/2019 à 09:40**

bonjour,
la meilleure solution, c'est de payer ce que vous devez aux différents opérateurs si vous voulez être défiché.
salutations

Par **Titusjeton**, le **02/04/2019 à 09:59**

Même si je reçois un mail de l'huissier de nouveau ou laissé tombé merci
Car comme j'ai dit c'est Gie Préventel qui a transmis mon mail à l'opérateur

Par **Tisuisse**, le **02/04/2019 à 18:26**

Bonjour,

On se demande à quoi servent les questions que vous posez puisque les réponses données par des juristes ne sont pas dans le sens que vous souhaitez, visiblement.

Si vous êtes fiché c'est parce que vous avez des dettes impayées, non ? payez donc d'abord vos dettes et ensuite vous ne serez plus fiché. Les mails envoyés par des huissiers ont une valeur probante devant des juges.